

SOFTIMAT S.A.Chaussée de Louvain 435 – 1380 Lasne
BE0421.846.862Le/la soussigné(e) :
(nom complet de l'actionnaire) _____Adresse complète de l'actionnaire : _____
_____Propriétaire de : _____ actions nominatives/au porteur/dématérialisées¹

de la société Softimat s.a., dont le siège social est sis à 1380 Lasne, Chaussée de Louvain 435, déclare instituer :

Madame – Monsieur¹ : _____ (nom complet)

pour mandataire spécial, avec pouvoir de substitution, à l'effet de :

A. représenter l'actionnaire à l'assemblée générale ordinaire de Softimat s.a., qui se tiendra le mardi 30 mai 2017 à 16h30 au siège social, Chaussée de Louvain 435 à 1380 Lasne, et de prendre part à toutes délibérations relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016
2. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 et l'affectation du résultat
3. Proposition de nomination, pour une période de trois ans, de la société Fondu Pyl Stassin & Cie, représentée par Monsieur Jacques Lenoir, comme commissaire
4. Proposition d'approuver les honoraires du commissaire Fondu Pyl Stassin & Cie, à hauteur de EUR 14.100 par an
5. Proposition de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2016
6. Divers

B. participer à toutes assemblées générales ultérieures qui pourraient être tenues avec le même ordre du jour, d'émettre tous votes, d'adopter ou de rejeter tous amendements, de signer tous actes, procès-verbaux et listes de présence, de faire toutes déclarations, de se substituer à;C. en général, de faire tout ce qui est utile ou nécessaire, même si non expressément indiqué aux présentes.

Instructions de vote

Remplissez ici vos instructions de vote :

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 et affectation du résultat

 pour contre abstention

3. Nomination pour une période de trois ans de la société Fondu Pyl Stassin & Cie, comme commissaire

 pour contre abstention

¹ Biffer la mention inutile

4. Approbation des honoraires du commissaire Fondu Pyl Stassin & Cie, à hauteur de EUR 14.100 par an

pour contre abstention

5. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2016

pour contre abstention

6. Divers

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

Lieu et date : _____

Signature de l'actionnaire² : _____

Si l'actionnaire n'est pas une personne physique :

Nom de la personne morale: _____

Nom du signataire³ : _____

Qualité : _____

Signature² : _____

Les actionnaires qui veulent se faire représenter à l'assemblée générale doivent accomplir les formalités d'admission reprises dans la convocation. Le formulaire de procuration complété doit parvenir à la société, soit par e-mail à l'adresse info@softimat.com, soit par courrier adressé à Softimat s.a., Chaussée de Louvain 435 à 1380 Lasne, soit par fax au 02/352.83.80, au plus tard **mercredi 24 mai 2017**. Des formulaires de procuration sont disponibles au siège de la société et sur son site Internet www.softimat.com.

² La signature doit être précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

³ Le signataire déclare être habilité à signer au nom et pour compte de l'actionnaire identifié en page 1 de la présente procuration.